



Refus de remboursement frais d'optique

Par **Jard**, le **09/06/2011** à **10:11**

Bonjour,

Ma mutuelle professionnelle refuse de me rembourser mes frais d'optique m'informant d'un délai de carence pour les nouveaux embauchés.

Or mon ancien employeur ne m'a jamais informée de ce délai. Et il ne figure nullepart dans les documents qui m'ont été remis à mon embauche.

La personne reconnait ne pas m'avoir informée mais me dit que contractuellement avec la mutuelle, elle ne peut rien faire.

La mutuelle quant à elle, dit que c'est une obligation légale pour l'employeur d'informer l'ensemble de ses salariés.

Merci pour votre retour,
Bien cordialement,

Par **Nico37**, le **07/12/2011** à **01:16**

voir avec les élus du personnel...